

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

2 mars 2018

Aide sociale Nouvelle mesure d'insertion sociale

(IVS).- Le Service de l'action sociale (SAS) a mandaté en octobre 2016 l'OSEO Valais, le CMS et la Ville de Sion ainsi que la HES-SO Valais Wallis, pour la réalisation d'un projet pilote de nouvelle mesure d'insertion sociale. Elle s'adresse à des bénéficiaires de l'aide sociale pour qui une insertion professionnelle n'est pas réaliste, mais pour lesquels la mise en activité dans un cadre approprié est de nature à favoriser leur insertion dans la société. Dès son lancement, la mesure a fait l'objet d'une évaluation en continu conduite par la HES-SO Valais Wallis. Les résultats observés montrent une évolution positive pour la plupart des participants à cette mesure. De même, une réduction significative des coûts de santé a pu être observée.

En Valais, 5'900 personnes bénéficient de prestations de l'aide sociale, ce qui représente un taux de 1.8%, alors que la moyenne nationale se situe à 3.3%. Sur les 1'200 d'entre elles qui sont non actives, bon nombre n'ont qu'une chance faible, voire inexistante, de retrouver un emploi, notamment en raison d'une grande fragilité sociale. Dans le même temps, il est établi qu'une occupation adaptée pourrait être bénéfique à certaines de ces personnes, tant au niveau de leur santé que d'une sortie de leur isolement, contribuant ainsi à leur intégration dans la société.

Or, jusqu'ici, le dispositif cantonal de mesures d'insertion était essentiellement tourné vers l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale. Afin de combler l'absence de mesure adaptée aux bénéficiaires éloignés de l'emploi, un nouveau programme d'insertion spécifiquement sociale a été lancé le 1^{er} octobre 2016. Ce programme est le fruit d'un partenariat entre le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), qui par le Service de l'action sociale (SAS), a octroyé une subvention et un appui conceptuel, la Ville de Sion, qui par son centre médico-social accompagne les participants provenant tous de la région sédunoise, l'OSEO Valais, qui accueille et encadre les participants, et la HES-SO Valais Wallis, qui est chargée d'assurer le suivi scientifique durant la phase-pilote d'une année.

Pour le DSSC et pour la Ville de Sion, un tel programme s'inscrit pleinement dans les objectifs de législature qui visent à renforcer la cohésion sociale.

Le programme développé et mené par l'OSEO – baptisé « stage d'insertion sociale active » – se veut un lieu d'ancrage et de mobilisation sociale. Par le biais d'activités artistiques, la quinzaine de personnes qui peuvent y être accueillies simultanément retrouvent un cadre communautaire et une dynamique de groupe favorables à la (re)création du lien social, où des opinions sont partagées, des responsabilités sont prises, des projets collectifs sont réalisés. Cela se ressent dans le discours des personnes participant à cette mesure. Elles confirment



notamment se sentir à nouveau actives, entourées et plus confiantes dans leurs capacités.

L'évaluation continue assurée par la HES-SO Valais Wallis a mis en évidence les bénéfices importants retirés par la totalité des participants à ce programme, que ce soit au niveau de leur état de santé, de leur vie personnelle ou encore de leur inscription sociale. Ce « mieux-être » bénéficie également à la société dans son ensemble. Par exemple, les frais médicaux engendrés par les participants ont diminué de plus de 50% sur la période de la mesure. La HES-SO conclut qu'au vu des résultats positifs tant pour les participants que pour la société, ce programme est une réponse spécifique adéquate et économiquement raisonnable aux besoins de toute une partie des bénéficiaires de l'aide sociale.

La HES-SO a été mandatée pour poursuivre l'évaluation de la mesure afin d'en évaluer les effets à plus long terme. Un programme similaire a été ouvert pour les bénéficiaires de l'aide sociale dans la région du Bas-Valais et des réflexions sont en cours sur les possibilités d'élargir ce type de mesure sur tout le territoire cantonal.

Personnes de contact :

- Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture 079 248 07 80
- Roland Favre, chef de l'Office de coordination des prestations sociales 027 606 48 77
- Gérard Moulin, directeur de l'OSEO Valais 027 329 80 22
- Yann Roduit, chef du Service des affaires sociales de la Ville de Sion 027 324 14 11
- Florie Michellod, cheffe du secteur social au Centre médico-social de Sion – 027 324 14 21
- Jean-Charles Rey, professeur à la HES-SO 027 606 91 00

Si vous souhaitez interviewer des participants à cette mesure, nous vous prions de prendre contact avec le personnel encadrant au 027 323 00 04 ou asieberzeller@oseo-vs.ch.







